VILLE DE
SHAWINIGAN

AVIS PUBLIC

BUDGET 2027

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes,* **AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que le conseil de la Ville de Shawinigan adoptera le budget pour l'exercice financier 2027 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 8 décembre 2026, à 18 h 30**, à l'hôtel de ville de Shawinigan, situé au 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Shawinigan, ce 27 novembre 2026

Me Chantal Doucet
Greffière